Rapport d' activité

SMIRTOM de Montargis





SMIRTOM de la Région de Montargis

20, rue de Chaumont -Parc d'activités de Chaumont 45120 CORQUILLEROY 2013

RAPPORT D'ACTIVITE 2013

SMIRTOM DE MONTARGIS

20 rue de Chaumont - PARC DE CHAUMONT 45120 CORQUILLEROY

Tél: 02.38.87.37.38- Fax: 02.38.87.37.39

Courriel: accueil@smirtom.fr

Président: Jean Charles LAVIER

Directeur de la publication :

Jean - François BOUTON - Géraldine GIFFAUT

Textes et photos : SMIRTOM

INDICATEURS TECHNIQUES

CHA	ΔPI	TR	F	1	•	ΙF	SV	/N	DI	$C\Delta$	т
CITA	1	ın	_	1		ᄔ	. J	IV	u	-	١.

I-I/ PRESENTATION du SMIRTOM : Ter	rritoire et population	. p. 7
I-2/ LE SERVICE DE COLLECTE		. p. 9
I-3/ ORGANISATION DES COLLECTES		p. 11
CHAPITRE 2 : LA COLLECTE SELECTIVE		p. 13
CHAPITRE 3: LES DECHETERIES		
III-I/ LES DECHETERIES		p.15
III-2/ APPORTS AUX DECHETERIES		p.17
III-3/ COLLECTE DES DECHETS VERTS .		p.19
CHAPITRE 4: LES ORDURES MENAGERES		p.20
CHAPITRE 5 : SYNTHESE DES DECHETS MENAGER	RS	p.22
CHAPITRE 6 : LES OUTILS DE TRAITEMENT		
VI-I/ PLATE-FORME DE DECHETS VERT	TS	p. 25
VI-II/ LE CENTRE DE TRI		p. 26
	DRDURES MENAGERES	
INDICATEURS FINANCIERS		
CHAPITRE 1 : LES CONTRATS		p. 31
CHAPITRE 2 : INDICATEURS DES COUTS DU SERV	ICE	
II-I/ LOGISTIQUE /COLLECTE		p. 34
II-2/ PERSONNEL		p. 35
II-3/ FRAIS GENERAUX		p. 36
II-4/ COUTS/ACTIVITES		p. 37
CHAPITRE 3 / RECETTES ET PARTICIPATIONS - AII	DES ET SUBVENTIONS	p. 39
CHAPITRE 4 / LES COUTS		
IV-1/ COUTS TECHNIQUES COMPLETS	/OM	p. 41
IV-2/ COUTS TECHNIQUES/COMPLETS	S/AIDES/CS	p. 43
IV-3/ COUTS TECHNIQUES/COMPLETS	S/DECHETERIES	p. 44
CHAPITRE 5 / SYNTHESE DES COUTS/TONNES/HA	ABITANTS	p. 45
ANNEXES		

I-I/ PRESENTATION du SMIRTOM: Territoire et population

Le SMIRTOM, Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères exerce ses compétences de collecte et de traitement des déchets pour 4 groupements de communes autour de Montargis :

- l'Agglomération Montargoise Et rives du Loing,
- la Communauté de Communes des 4 Vallées
- la Communauté de commune de Lorris (St Hilaire sur Puiseaux)
- la Communauté de Commune du Bellegardois (Chapelon)

Ils représentent 36 communes soit 76 870 habitants.

En plus de ces 36 communes, le SAR, Syndicat d'Aménagement Rural de la région de Courtenay, adhère pour la compétence traitement des Ordures Ménagères. Il représente 25 communes soit 20 430 Habitants.

Chacune des intercommunalités adhérentes est représentée par des élus qui siègent au conseil Syndical du SMIRTOM. Le nombre d'élus varie selon la taille de celles-ci.

A/ l'Agglomération Montargoise Et rives du Loing (AME) : 15 communes, 59 859 hab.

Sont élus TITULAIRES:

Jean-Charles LAVIER (Président)	Amilly
Thierry BEYER	Сероу
$\textbf{Christophe RAMBAUD} \ (\textit{vice-pr\'esident}) \ \textbf{; Eric PEPIN}$	Châlette/Loing
Robert LETORT	Conflans-sur-Loing
Jean-Marie DUCHENE	Corquilleroy
Bernard DUVAL ; Carole BUTOR	Montargis
Claude THIERRY	Pannes
Serge JOUDRIER	Paucourt
Roland BOURDOIS	Villemandeur
Robert DUBOIS (vice-président)	Lombreuil
Gérard LELIEVRE	St-Maurice/Fessard

Sont élus SUPPLEANTS

Michel PECHER ; Edmond SZEWSCZYK	Amilly
Bernard DELAVEAU	Paucourt
Liliane BERTHELIER, Christian BERTHIER	Châlette-sur-Loing
Bernard BUISSON	Conflans-sur-Loing
Jean-Paul SCHOULEUR	Сероу
Gérard SPILMONT	Corquilleroy
Jean-Noël GUILLAUME	Montargis
Bruno DELAHAIE	Pannes
Denise SERRANO ; André PRIGENT	Villemandeur
Christian BOURILLON	Chevillon/Huillard



SMIRTOM

36 COMMUNES 76 870 habitants

(population municipale source Insee - Recensement de la population 2010)

51 790,49 tonnes de déchets ménagers en 2013.

48 817,78 tonnes de déchets ménagers en 2012

Augmentation des tonnages de 6%

JANVIER 2013:

- ♦ Rozoy-le-Vieil est intégrée dans les collectes du syndicat. En 2012, Le SAR réalisait encore la prestation de collecte.
- ◆ Le syndicat de Montargis Rural est dissolu, les communes adhérentes intègrent l'Agglomération Montargoise Et

B/ Communauté de Communes des 4 Vallées : 18 communes, 16 563 hts

Sont élus TITULAIRES :

Jean-Pierre COURAL, (Vice-président)	Nargis
Georges GARDIA	Corbeilles-en-Gâtinais
Gérard LARCHERON	Ferrières-en-Gâtinais
Patrick BIGEARD	Chevry-sous-le-Bignon
Alain DOUCHET	Rozoy-le-Vieil

Sont élus SUPPLEANTS:

Philippe ARBEL	Chevry-sous-le-Bignon
Jean-Luc D'HAEGER	Le Bignon Mirabeau
Jacquie GRISARD	Girolles
Daniel MELZASSARD	Villevoques
Gérard GUIDAT	Griselles

C/ Communauté de Communes de Lorris : St Hilaire sur Puiseaux, 166 hab.

<u>Est élu TITULAIRE :</u>	M. Michel VIEUGUE
Est élu SUPPLEANT :	Mme Patricia POUMEYRIE

D/ Communauté de Communes du Bellegardois : Chapelon, 282 hab.

E/ le SAR de Courtenay Château-renard : 25 communes 20 430 hab.



Est élu TITULAIRE :

8

Claude NOELBaz	oches-sur-le-Betz
Est élu SUPPLEANT : Marc BENEDIC	Château-Renard

COLLECTE

2013:

- ♦ Généralisation de la Collecte Sélective en BAC individuel Début de la distribution de 9 500 bacs en porte à porte sur les 25 communes restantes du territoire
- ♦ Changement des consignes BOIS

Devant la multiplication de bennes à bois déclassées en CET : des essais ont été réalisés en vue de l'incinération de celui-ci.

TRAITEMENT

◆ Le traitement des Ordures Ménagères réalisé par le SMIRTOM concerne une population totale de

97 300 hab. pour un total

de **24 439,65 tonnes** d'Ordures Ménagères

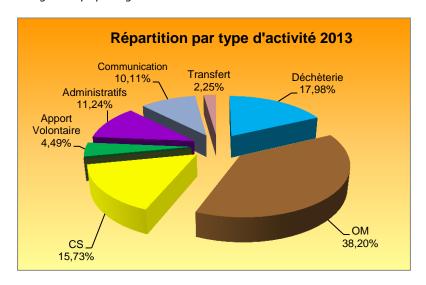
I-2/ LE SERVICE DE COLLECTE

A/Le personnel du SMIRTOM

Les différents services rendus par le SMIRTOM sont assurés en « régie » par le personnel du Syndicat. Ils sont placés sous le statut de la fonction publique territoriale.

Fin 2013, le SMIRTOM comptait un effectif de 89 agents dont 1 en disponibilité et 10 contrats aidés.

A cet effectif s'ajoutent 6 agents de l'Agglomération Montargois Et rives du Loing à temps partagé.







▲ Déchèterie

▲ Communication

PERSONNEL

En plus du personnel

- « technique » dédié aux missions de collecte des déchets en porte à porte, apport volontaire ou par le biais des déchèteries, il faut compter :
- ♦ 10 agents « administratif »
- ♦ 8 Ambassadeurs du tri dédiés à la communication et au suivi de la qualité du tri



▲ Collecte



9

▲ APV

Répartition	du personne	el par typ	e d'activ	vité - au 31/	/12/2013 : 90 s c	alariés dont 1 dis	po soit 89	(10 CAE)	
		Collecte		Collecte					
		Porte à p	orte : 48						
	Déchèterie	ОМ	CS	Apport Volontaire	Administratifs	Communication	Transfert	TOTAUX	
Equivalent temps pleins	16	34	14	4	10	9	2	89	
CAE	3	4	ļ			3		10	
%	18,0	38,2	15,7	4,49	11,24	10,11	2,25	100	

B/ Le Matériel du SMIRTOM

Matériel et affectation

•11 camions benne

5 collectes OM,

- + 2 remplacements
- 2 collectes OM/CS,
- 1 petite benne

Collecte des rues étroites

• 1 camion grue benne 6 x 4

CS en apport volontaire

- 1 camion grue et benne 6 x 4 x 2
 - CS en apport volontaire
- 4 bennes 20 m3 pour compacteur
 - Transfert des emballages

• 13 bennes 30 m3

Transport/transfert divers

• 1 utilitaire 20m3 hayon élévateur

Transfert des D3E

• 1 benne compactrice

Collecte des emballages en apport volontaire

• 1 container de stockage

stockage sécurisé des DEEE.

• 2 fourgons

Distribution sacs / bacs

• 2 utilitaires benne

Transport et petite collecte

• 2 chargeuses

Déchèteries

• 1 chariot élévateur

Manutention

- 5 voitures légères
- 3 fourgonnettes



Container de stockage DEEE >

MATERIEL

Cette année le Syndicat a investi dans :

1 Nouvelle « mini.

Benne » permettant la collecte des rues étroites et points particuliers du syndicat. Celle-ci vient en remplacement de l'ancienne ne permettant pas d'optimiser les tournées. Sa charge utile étant vite atteinte.

1 CONTENEUR DE

STOCKAGE pour les DEEE de la déchèterie d'Amilly.

Sécurisation des dépôts de D3E et limitation des vols.

Montant de l'acquisition :

6 888,96 € ttc.





I-3/ ORGANISATION DES COLLECTES :

Celle-ci s'organise selon 3 modes de collecte : le PAP (porte à porte), l'Apport Volontaire, et les Déchèteries

A/ La collecte des particuliers

2 modes de ramassage différents

La collecte en porte à porte : il s'agit d'un ramassage des déchets « devant l'habitation » ou en pied d'immeuble. Les colonnes enterrées présentes en pied d'immeuble sont des moyens de collecte en porte à porte. En effet, celles-ci remplacent les bacs initialement présents pour chaque immeuble.

La collecte en apport volontaire : il s'agit d'un ramassage des déchets à des points de dépôts tels que les colonnes aériennes. Aujourd'hui, ce mode de collecte ne concerne plus que le VERRE et certains points de recyclage mis en place sur des parkings de supermarchés.

Depuis la réorganisation des tournées fin 2010, le schéma de collecte est redéfini comme suit :

Pour les Ordures Ménagères Résiduelles :

- Maintien de la fréquence à 2, 3 ou 5 passages par semaine dans les centres villes pour un habitat dit en « front bâtit continu ». (sans jardin ou possibilité de stockage de bacs réduit)
- Réduction de la fréquence de 2 à 1 passage par semaine pour l'habitat pavillonnaire (avec jardin et possibilité de stockage de bacs),
- Mise en place progressive de colonnes enterrées pour l'habitat collectif en pied d'immeuble avec une fréquence de collecte aujourd'hui égale à 2 passages par semaine.

Pour la Collecte Sélective :

- Suppression de la collecte en apport volontaire (emballages et papier).
- Mise en commun des collectes des emballages ménagers et du papier
- Extension de la collecte des emballages ménagers et du papier au porte à porte en bac sur l'ensemble du syndicat.
- Réduction de la fréquence de 1 passage par semaine à 1 passage par quinzaine pour l'habitat pavillonnaire,
- Maintien d'une collecte par semaine pour les centres-villes.

Pour l'habitat vertical :

 Mise en place progressive de colonnes enterrées pour l'habitat collectif en pied d'immeuble et certains quartiers du centre-ville de Montargis.
 Ces colonnes concernent les Ordures Ménagères, la Collecte Sélective et le Verre.

Aujourd'hui, **125 colonnes** ont été déployées sur les quartiers de l'ANRU, du quartier de la Chaussée et du Grand Clos à Montargis, Paul Painlevé à Châlette et des Terres Blanches à Amilly.







11

B/ La Collecte des professionnels : Redevance Spéciale.

♦ Le SMIRTOM a mis en place la Redevance Spéciale.

Les différentes collectes organisées auprès des commerçants font l'objet d'une convention signée par les deux parties et d'une facturation au trimestre.

En 2013, les collectes organisées en porte à porte pour les professionnels portaient sur 3 flux.

1/ Les Ordures Ménagères

2/ La Collecte sélective.

3/Les CARTONS

- o en porte à porte le mercredi après-midi
- en porte à porte le jeudi pour les commerces de l'hyper centre de Montargis, prestation effectuée par l'ALPEJ

En Septembre 2012, une collecte spécifique « redevance spéciale » est organisée pour les entreprises et établissements privés générant plus de 1100 litres par semaine d'Ordures Ménagères et certains établissements publics tels que les gros producteurs.

• Pour tous les autres déchets, tous les commerçants et professionnels ont accès aux différentes déchèteries du syndicat. Sur présentation de leur carte d'accès spécifique « pro ».

A chaque dépôt sur les sites d'AMILLY et de DORDIVES, limités en hauteur, les agents enregistrent les apports.

Sur le site de CORQUILLEROY, sans limitation de hauteur, les véhicules accèdent par un pont bascule qui enregistre les entrées et les sorties des professionnels. Ces dépôts font l'objet d'une facturation au trimestre

COLLECTE

En 2013, la Collecte des professionnels par le biais des différents services mis en place à représentait une recette de :

137 812,20 € pour les dépôts en déchèteries

379 575,22 € au titre des collectes en porte à porte ; OM et CARTON.



▲ Collecte Redevance Spéciale



Pont bascule

COLLECTE SELECTIVE: TAUX DE CAPTAGE PAR MODE DE COLLECTE

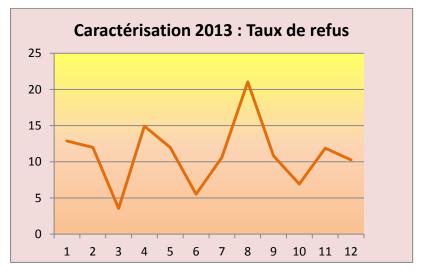
(hors refus de tri et variation de stocks)

		DECHETERIES		PAP		APV		TOTAL	Evolution 2012 à 2013
FLUX	2012	Tonnes	%	Tonnes	%	Tonnes	%	Tonnes	%
VERRE	2 285,16					2 303,26	100%	2 303,26	1%
EMBALLAGES JOURNAUX MAG. EMB. JRM	3 226,20			3 301,46	100%			3 301,46	2%
CARTON	499,67	407,40	72%	159,74	28%			567,14	14%
TOTAL/MODE	6 011,03	407,40	7 %	3 461,20	56%	2 303,26	37%	6 171,86	2,68%

COLLECTE SELECTIVE / VALORISATION DES MATIERES 2013

EXPEDITIONS	Tonnes 2012	Tonnes 2013	EVOL. N-1	Performance en kg par habitant population municipale (Réf. Eco- Emballages)
PET CLAIR	255,26	207,5	-19%	2,699
PET FONCE	78,88	64,411	-18%	0,838
PEHD	118,44	77,84	-34%	1,013
ELA (tetra)	65,108	61,053	-6%	0,794
EMR (cartonette)	412,847	434,393	5%	5,651
ACIER	200	147,57	-26%	1,920
ALU	8	4,76	-41%	0,061
REFUS	334,943	394,032	18%	5,126
TOTAL EMB.	1473,478	1391,559	-6%	18,102
JRM	1900,37	2020,4	6%	26,283
TOTAL CS HORS VERRE	3 373,848	3 411,959	1%	44,385
VERRE	2285,16	2303,26	1%	29,963
TOTAL CS hors cartons déchèterie	5659,008	5715,219	1%	74,349
CARTON PROFESSIONNEL ALPEJ + PAP	168,92	159,74	-5%	
CARTON PARTICULIERS	330,75	407,40	23%	5,214
TOTAL DES CARTONS	499,670	567,140	14%	
TOTAL	6158,678	6282,359	2%	79,563

Caractérisation mensuel des entrants au centre de tri Flux multi-matériaux - Source rapport d'activité 2012 COVED



Les refus de tri sont constitués de l'ensemble des erreurs de tri occasionnées par les usagers.

Ils sont constitués des emballages non recyclables, tels que les pots de yaourt, films plastiques, barquettes et pots en plastique, et autres déchets qui ne devraient pas se retrouver dans le bac jaune.

COLLECTE SELECTIVE

En 2013, elle représente

6 171,86 t de déchets recyclables collectés:

soit une augmentation de 3% de 2012 à 2013.

79,57 kg ont été valorisés par habitants. Soit 2% de plus qu'en 2012.

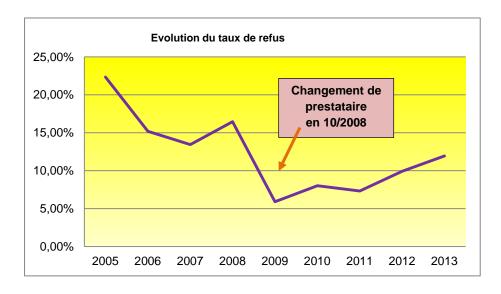
13

(emballages + papier + carton)

Evolution des refus de tri (hors verre)

2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	
22,35%	15,20%	13,45%	16,46%	5,91%	8,02%	7,33%	9,93%	11,94%	Со
Tonnages des refus/Tonnages total entrant au centre de tri									réc

Collecté réceptionné au cdt



III-1/ LES DECHETERIES.

Le SMIRTOM met à disposition 3 déchèteries pour l'ensemble des administrés des 36 communes.

Déchèterie d'AMILLY	Déchèterie de CORQUILLEROY	Déchèterie de DORDIVES
Site soumis à déclaration	Ouverte depuis septembre 2009 Site classé ICPE : soumis à autorisation	Site soumis à déclaration
215, route de Paucourt 45200 AMILLY	20, rue de Chaumont 45120 CORQUILLEROY	Route de Bransles 45680 DORDIVES
HORAIRES Du lundi au samedi de 8h à 11h45 et de 13h30 à 16h45	HORAIRES Du lundi au samedi de 8h à 11h45 et de 13h30 à 16h45	HORAIRES Le lundi et du mercredi au samedi de 8h à 11h45 et de 13h30 à 16h45 Fermeture le mardi.
Ce site n'accepte pas les gravats inertes.	A l'identique des autres sites, celui-ci n'accepte pas les extincteurs, les pneus, les déchets amiantés, les déchets de soins.	Ce site n'accepte pas les Déchets Dangereux des Ménages. En revanche, elle reçoit les gravats inertes.
Tonnage collecté en 2013 Hors Déchets verts 3 122,70 tonnes	Tonnage collecté en 2013 Hors Déchets verts 10 430,75 tonnes	Tonnage collecté en 2013 Hors Déchets verts 2 043,43 tonnes

DECHETERIES

En 2013, les 3 déchèteries rencontrent une augmentation de leurs tonnages équivalente à **3%**

Soit près de

300 kg de déchets collectés par habitant.



15



III-2/ Prestataires/contrat

Le traitement des déchets collectés en déchèterie est assuré par des prestataires sous contrat. Pour ce faire un marché annuel est passé pour différents lots.

Les prestataires titulaires des marchés en 2013 étaient les suivants :

- pour le lot n°1 : VEOLIA (Chaingy 45)
 Enlèvement et traitement des encombrants (tout-venant)
 Valorisation du bois
- pour le lot n°2 : VEOLIA (Châteauneuf-sur-Loire 45)
 Enlèvement et traitement des ferrailles
- pour le lot n°3 : MARTIN ENVIRONNEMENT (Chevilly 45)
 Enlèvement et traitement de toxiques DMS, DTQD, piles et accumulateurs
- o pour le lot n°4:

SITA (Montereau 45): Enlèvement et traitement

des gravats non valorisables

EUROVIA: Enlèvement et traitement des gravats valorisables

Prestataires sous convention:

ECO-ORGANISMES

pour les lampes : RECYLUM

pour les D3E : OCAD3E coordinateurs – eco-système

PRESTATAIRES

pour les Batteries : SA MARTINpour les piles : COREPILE

o pour les Textiles : l'association RECUP'EMPLOI

DECHETERIES

Le tonnage collecté par l'ensemble des sites en 2013 est de :

15 596,88 tonnes

(hors déchets Verts)

37 % de ces tonnages sont aujourd'hui valorisés.

Demain 49% en incluant le Bois incinéré au four d'Amilly.

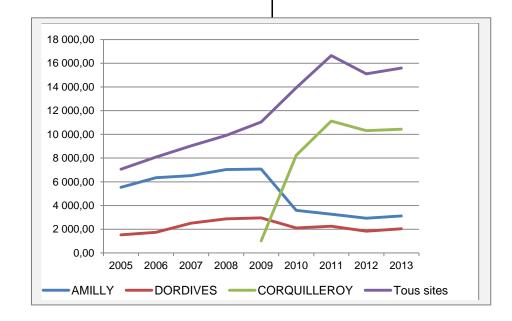
AVENIR

2014

♦ AGRANDISSEMENT de la Déchèterie de DORDIVES.

Projet en cours de réflexion depuis 2013, l'aménagement du site devrait permettre d'accueillir de nouvelles bennes de tri ainsi qu'améliorer la circulation.

Evolution des tonnages captés par les déchèteries de 2005 à 2013 ▶



III-3 APPORTS AUX DECHETERIES

Chaque déchet déposé en déchèterie, suit une filière d'élimination ou de valorisation spécifique selon sa nature. D'où l'importance du suivi des consignes de dépôt sur les différents sites.

Au fil du temps de nombreuses filières de valoriation se sont mises en place afin de permettre le recyclage ou la valorisation de nouvelles matières.

Ces filières évoluent, et certaines demandent plus de rigueur dans le tri qui est fait sur les hauts de quais.

En 2011, la filière bois s'était affinée jusqu'en 2012.

En 2013, la perte d'un contrat de valorisation du bois pour notre repreneur, nous a obligé à changer les consignes de tri et à réflechir à de nouvelles méthodes d'élimination en tenant compte des coût et du mode de traitement.

Sur cette année des tests ont été effectués en vue de l'incinération du bois issu du tout-venant afin que cette filière devienne pérenne lorsque le four sera équipé d'un réseau de chaleur.





▲ Dépôts Corquilleroy

▲ Broyats de bois





▲ Travaux pour la sécurisation des dépôts – Corquilleroy et Amilly

LE BOIS

24,440 tonnes de bois ont été déclassées sur le premier trimestre.

Traitement du BOIS par la filière :

129,59 € ttc /tonne

Traitement du BOIS en tout venant : 145.54 € ttc/tonne

Traitement du BOIS par l'incinération avec une valorisation énergétique :

87,74 € ttc/tonne

HISTORIQUE:

- 2005, le syndicat a mis en place un tri plus affiné des apports en déchèterie : aujourd'hui sont réceptionnés séparément les D3E et le bois, les gravats valorisables ou non.
- 2007, une benne spécifique pour le bois a été mise en place afin d'assurer la valorisation de celui-ci par sa réutilisation, dans la fabrication de panneaux de particules.
- 2008, ont été retirés de la benne à ferraille le Gros Electro-Ménager Froid et Hors Froid afin que ceux-ci suivent une filière de dépollution spécifique, pour être ensuite valorisés.
- 2010, mise en place d'une filière pour la valorisation des gravats « propres »/ Valorisation en matériaux nobles de Travaux Publics.

La mise en place de cette filière n'est possible que sur le site de Corquilleroy et permet aujourd'hui de valoriser 3 343,76 t de gravats.

17

INDICATEURS TECHNIQUES

Chapitre 3: LES DECHETERIES

M	ATIERES		AMILLY		C	ORQUILLERO	Υ		DORDIVES					Evol N-1
		2011	2012	2013	2011	2012	2013	2011	2012	2013	2011	2012	2013	
C	ARTON	177,12	194,4	187,96	223,68	136,35	219,44				400,800	330,750	407,400	23%
BOIS (f	filière BOIS)	712,42	525,55	80,04	1407,4	1248,97	191,72				2 119,820	1 774,520	271,760	2007
BOIS (IN	CINERATION)			588,42			1273,1						1 861,520	20%
TOUT	VENANT*	1628,79	1550,26	1624,97	3243,19	3569,01	3720,05	1081,14	994,66	1130	5 953,120	6 113,930	6 475,020	6%
FEI	RRAILLE	376,94	331,68	317,05	596,33	575,88	544,1	141,92	110,62	126,13	1 115,190	1 018,180	987,280	-3%
D3E PAM	A ressourcerie	61,498	50,725	30,702	86,698	56,263	31,135	15,911			164,107	122,214	61,837	-49%
D3E Ec	o-systèmes	232,257	197,926	217,5	304,548	293,976	319,6	79,393	76,311	84,1	616,198	568,213	621,200	9 %
	DMS	51,4408	53,597	53,4988	61,0688	72,565	73,083				112,510	126,162	126,582	0%
	Piles	5,636	2,624	4,014	2,55	2,331	4,183				8,186	4,955	8,197	65%
DTQD	Batteries	4,8968	14,852	7,6766	16,368	16,051	11,849				21,265	30,903	19,526	-37%
	Huiles	10,44	11,36	10,08	13,77	14,49	17,91				24,210	25,850	27,990	8%
Tub	oes fluos	0,483	0,248	0,540		0,759	1,213				1,538	1,007	1,753	74%
Am	npoules	0,148	0	0,17	0,316	0,257	0,237				0,464	0,257	0,407	58%
E	Encre	0,482	0,354	0,08	0,689	1,025	0,99	0,181	0,110	0,075	1,352	1,489	1,145	10%
GRAVATS r	non valorisables				686,76	609,65	678,38	941,590	660,320	703,130	1 628,350	1 269,970	1 381,510	9 %
GRAVAT	S valorisables				4479,39	3718,98	3343,76				4 479,390	3 718,980	3 343,760	-10%
TOTAU	IX ANNUELS	3 262,552	2 933,576	3 122,701	11 122,758	10 316,557	10 430,750	2 260,135	1 842,021	2 043,435	16 646,499	15 107,380	15 596,886	3%
APPORTS EI	N DECHETS VERT	S												
	DV	3460,43	3339,64	3511,22	5249,486	3939,64	6191,2	717,74	866,16	879,82	9 427,656	8 145,440	10 582,240	30%

Tonnage valorisé

III-3/ LA COLLECTE DES DECHETS VERTS

La collecte des déchets verts est assurée au travers des 3 déchèteries.

Les déchets verts sont collectés sur les différents sites :

- o Tailles de haies, tontes de pelouses, etc.
- Les souches et tronc d'arbres

Sur Dordives, une benne spécifique à ces déchets est mise en place. Sur les sites d'Amilly et de Corquilleroy, la réception se fait sur les plates-formes de compostage.

Depuis septembre 2009, la plate-forme d'Amilly ne sert plus qu'au dépôt, broyage des végétaux et retrait de compost.

Acheminés sur la plate-forme de compostage de Corquilleroy, ils suivent les différentes étapes nécessaires à la production de compost.

DECHETS VERTS

En 2013:

10 582,24 tonnes

de Déchets verts ont été collectés.

6 083 tonnes

de Compost produites

Taux de recyclage : 100%

19



▲ Dépôt de déchets verts - Corquilleroy



▲ Plate-forme - Corquilleroy





IV-1/ LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Les apports au four d'incinération se décomposent comme suit pour 2013 :

SMIRTOM:19 602,85t

DIVERS ET COLLECTIVITES:..... 244,050 t

BOIS: 1 483,15 t

APPORTS NOVERGIE: 951,00 t

Soit un total de26 873,80 t

ANNEE	APPORTS SMIRTOM en t	kg/hts
2005	23 158,00	301,18
2006	22 966,00	298,68
2007	23 013,00	299,29
2008	22 005,00	286,18
2009	21 507,20	270,03
2010	21 062,25	264,44
2011	20 051,70	251,75
2012	19 708,95	247,45
2013	19 602,85	244,47

LES OM

Le SMIRTOM autorise depuis 2012, son prestataire Novergie à apporter des déchets pour

951 tonnes en 2013



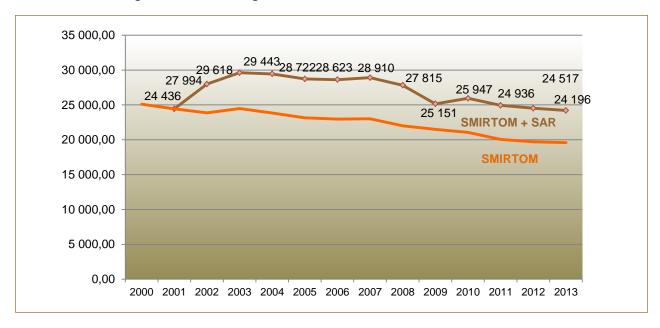
▲UIOM - Amilly

BILAN DES TONNES ENTRANTES à l'Usine d'Incinération des Ordures Ménagères

						menugeree	
	SMIRTOM 12	SMIRTOM 13	PARTICULIERS 2013	SAR 2013	BOIS	TOTAL MOIS	apport NOVERGIE
Janvier	1 747,950	1 703,200	13,450	398,450		2 115,100	206,600
Février	1 497,800	1 407,800	14,150	324,800	26,000	1 772,750	117,700
Mars	1 634,550	1 557,100	16,300	359,450		1 932,850	78,200
A∨ril	1 582,750	1 666,200	18,050	381,550	16,050	2 081,850	100,500
Mai	1 744,950	1 702,050	20,000	412,750	73,100	2 207,900	62,250
Juin	1 677,350	1 566,800	20,000	360,900	81,100	2 028,800	57,000
Juillet	1 735,900	1 783,350	26,750	414,850	102,350	2 327,300	68,050
Août	1 590,650	1 542,300	23,500	396,500	105,150	2 067,450	64,750
Septembre	1 498,850	1 679,400	21,550	386,950	136,450	2 224,350	54,100
Octobre	1 809,650	1 791,650	25,200	426,650	167,400	2 410,900	52,350
Novembre	1 586,000	1 567,750	20,150	358,450	264,550	2 210,900	42,850
Décembre	1 602,550	1 635,250	24,950	371,450	511,000	2 542,650	46,650
TOTAUX	19 708,950	19 602,850	244,050	4 592,750	1 483,150	25 922,800	951,000

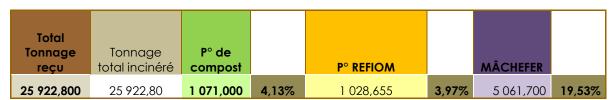
21

Evolution des tonnages d'Ordures Ménagères

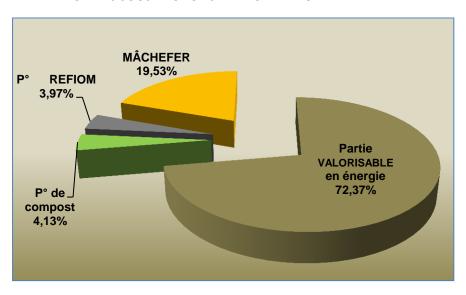


▶ Diminution de 18,30 % des tonnages Ordures Ménagères sur 10 ans

BILAN DU TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES en 2013 en tonnes



REPARTITION DES SOUS-PRODUITS PAR TONNE INCINEREE



V-1/ DECHETS DES MENAGES

Les déchets ménagers sont constitués :

- des produits de la Collecte Sélective
- des Ordures Ménagères Résiduelles
- des déchets collectés en déchèterie
- des déchets verts

SYNTHESE

En 2013:

augmentation de 6%

du tonnage global capté tout mode de collecte confondus. Celle-ci compense la baisse de 2012

Les déchèteries permettent de capter **50%** des déchets collectés par le SMIRTOM.

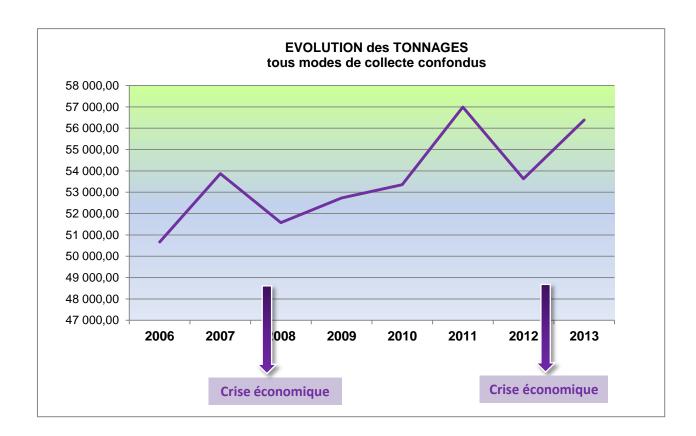
Soit **26 179,16 tonnes**Sur **51 790,49 tonnes**

SYNTHESE PAR MODE DE COLLECTE

	DECHET	ERIES	PAI	•	APV		APPORT AU FOUR HORS SAR		TOTAL
FLUX	Tonnes	%	Tonnes	%	Tonnes	%	Tonnes	%	Tonnes
ОМ			19 602,85	99%			244,05	1%	19 846,90
TOUT VENANT	6 475,02	100%							6 475,02
D3E	683,04	100%							683,04
METAUX	987,28	100%							987,28
BOIS	271,76	100%							271,76
BOIS INCINERE	1 861,52	100%							1 861,52
DMS	126,58	100%							126,58
DTQD	55,71	100%							55,71
GRAVATS NV	1 381,51	100%							1 381,51
GRAVATS V	3 343,76	100%							3 343,76
TUBES FLUOS	1,75	100%							1,75
AMPOULES	0,41	100%							0,41
ENCRE	1,15	0%							1,15
DECHETS VERTS	10 582,24	100%							10 582,24
VERRE					2 303,26	100%			2 303,26
EMBALLAGES/JRM			3 301,46	100%					3 301,46
CARTON	407,40	72%	159,74	28%					567,14
TOTAL/MODE	26 179,13	50,55%	23 064,05	44,53%	2 303,26	4,45%	244,05	0,47%	51 790,49

EVOLUTION PAR MODE DE COLLECTE Tous déchets confondus

MODE COLLECTE	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Evolution N-1
OM SMIRTOM	22 833,10	22 780,25	22 005,95	21 680,65	21 062,25	20 051,70	19 708,95	19 602,85	-0,54%
OM SAR	5 657,70	5 896,76	5 809,25	5 632,90	5 290,90	4 884,35	4 808,45	4 592,75	-4,49%
APPORT AU FOUR	132,45	233,00	280,00	173,45	234,05	214,61	177,15	244,05	37,76%
CS hors carton déchèterie	4 765,38	4 871,22	5 166,17	5 242,22	5 014,10	5 766,42	5 680,28	5 764,46	1,48%
DECHETERIES	7 900,62	8 850,69	9 905,06	11 045,34	13 928,82	16 645,50	15 107,38	15 596,89	3,24%
DECHETS VERTS	9 191,51	11 059,96	8 079,00	8 799,54	7 820,57	9 427,66	8 145,44	10 582,24	29,92%
TOTAL/MODE	50 670,10	53 873,07	51 573,93	52 728,13	53 350,69	56 990,24	53 627,65	56 383,24	5,14%



VI-1/ PLATE-FORME DE DECHETS VERTS

LES DIFFERENTES OPERATIONS NECESSAIRES A LA REALISATIONDU COMPOST :

Réception et stockage sur la plate-forme de Corquilleroy et d'Amilly

Broyage

Fermentation sur la plate-forme de Corquilleroy : 6 semaines

Maturation : durée de 6 semaines avec retournement au chargeur tous les mois.

Criblage: Compost et refus séparés

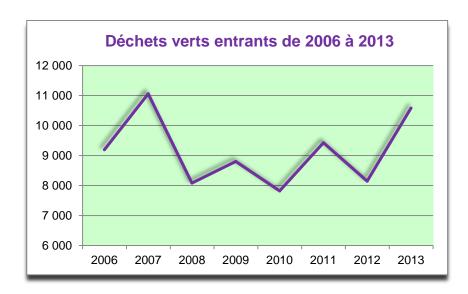
L'arrosage se fait au moyen d'un système puisant dans le bassin de stockage étanche qui collecte les eaux pluviales et de ruissellement (1500 m3)

Le broyage et le criblage sont assurés par un prestataire privé. En 2011, l'attributaire du marché était les établissements DECHAMBRE.

Les autres opérations sont assurées en régie par les agents du SMIRTOM

Evolution tonnages Déchets verts entrants

2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013					
9 191	11 059	8 079	8800	7821	9 428	8 145	10 582					



DECHETS VERTS

10 582 t de DECHETS VERTS captés au travers des 3 déchèteries.



▲ Réception des déchets verts – Corquilleroy



▲Process - plate-forme corquilleroy



▲Criblage - Corquilleroy

VI-2/ LES CENTRE DE TRI

A / LE CENTRE DE TRI D'ORMOY SOREPAR

Les emballages, les journaux/magazines ramassés par le biais de la Collecte Sélective en bac ou sac, sont acheminés vers un centre de tri afin de séparer l'ensemble des différentes matières.

Une fois conditionnées, elles seront expédiées chez les repreneurs correspondants aux filières de valorisation.

Cette prestation de tri, conditionnement et expédition vers les filières de valorisation matière fait l'objet d'un marché. Celui-ci est passé pour un an renouvelable 3 fois.

Depuis le 1^{er} octobre 2008, le prestataire est SOREPAR, le Centre de tri est situé à Ormoy dans l'Yonne. Le marché de tri a été réattribué début 2012 pour 4 ans.

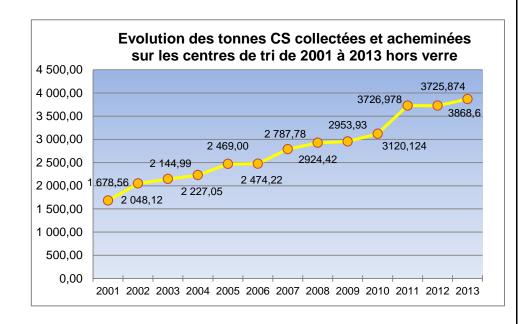
Ce centre de tri est équipé d'une chaîne de tri optique.

B / LE CENTRE DE TRI DE LORRIS VEOLIA

Les cartons ramassés par le biais des différentes collectes (déchèterie, redevance spéciale, ALPEJ) sont acheminés sur Lorris, au centre de tri Véolia.

Tout comme les emballages, le carton est passé sur une chaîne de tri en vue de lui retirer les éventuels indésirables présents. Puis il est conditionné en vue de son acheminement vers un recycleur.

Cette prestation fait aussi l'objet d'un marché passé pour 1 an renouvelable 2 fois.



CENTRES DE TRI

SOREPAR
Centre de tri (89AA)
Route d'Esnon
89400 ORMOY

CENTRE DE TRI DU VAL DE LOIRE

Onyx SOCCOIM
Zone de limetin,
45260 LORRIS



▲Centre de tri SOREPAR - Ormoy 89



25

V-3/ L'Usine d'Incinération des OM d'Amilly

◊ Durée du contrat

- Le contrat d'exploitation de l'usine d'incinération est d'une durée de 8 ans, éventuellement renouvelable 2 fois par période de 4 ans.
- Les mises aux normes successives ont conduit à faire évoluer le contrat d'exploitation pour tenir compte de la maintenance à assurer sur les nouveaux équipements.
- Avenant n°2 : impact à la tonne 3,026 € ht (valeur juillet 2005)
- Avenant n°3: impact à la tonne 3,342 € ht (valeur novembre 2007)
- Avenant n°4 : Evolution des indices EBIQ et ICHTTS1(valeurs des indices à la baisse, valeur janvier 2010)
- 2011 : Reconduction du contrat pour une période de 4 ans

Avenant n°5 : autorisation d'apports extérieurs (janvier 2012) Avenant n°6 : prise en compte des nouvelles normes sur les mâchefers (juillet 2012).

♦ Avenir de l'installation

L'énergie peu coûteuse à l'époque de la construction de l'usine, n'avait pas rendu possible et concurrentielle la vente d'énergie. Le coût croissant des énergies fossiles permet aujourd'hui d'envisager la valorisation énergétique des ordures résiduelles. Une étude de faisabilité a été menée en 2008. Les résultats de cette étude sont encourageants.

Des études techniques plus poussées ont été menées et ont permis de valider la mise en place d'une chaudière et la vente de chaleur.

Les évolutions environnementales et réglementaires contraindront à brève échéance à valoriser l'énergie des incinérateurs.

O Décisions

Par délibération en date du 15 juin 2010 le SMIRTOM a adopté le principe d'une délégation de service public de traitement des déchets par valorisation énergétique et vente de chaleur Cette délégation doit permettre de réaliser et d'amortir les investissements correspondants sur la durée du contrat sans hausse majeure du coût de traitement et d'offrir une énergie de substitution à un prix plus stable et avantageux que les énergies fossiles.

L'objectif de mise en œuvre opérationnelle de cette délégation est fixé au 1er semestre 2013.

♦ Signature

- La procédure de choix du délégataire est conclue le 23 juillet 2013 par la signature d'une convention de délégation du service public de traitement par valorisation énergétique avec la Société Novergie Centre filiale énergie du Groupe SITA. L'entrée en délégation est immédiate. La hausse du coût de traitement dans le cadre des investissements portés par le délégataire est de 13 € / tonne, valorisation énergétique du bois compris, passant de 119 à 132 € / t.
- ♦ L'avenant n° 7 au contrat d'exploitation de l'usine constate la mise en place d'une délégation de service public et met fin au dit contrat à cette même date du 23 juillet 2013.

- ◆Parallèlement la Mairie d'Amilly qui a lancé une procédure de délégation de service public pour la construction et la gestion du réseau de chaleur issu de d'UIOM a retenu la Société DALKIA.
- ♦La mise en place de la chaudière sera effective au printemps 2014.
- ♦La mise en service du réseau de chaleur est attendue pour décembre 2014.







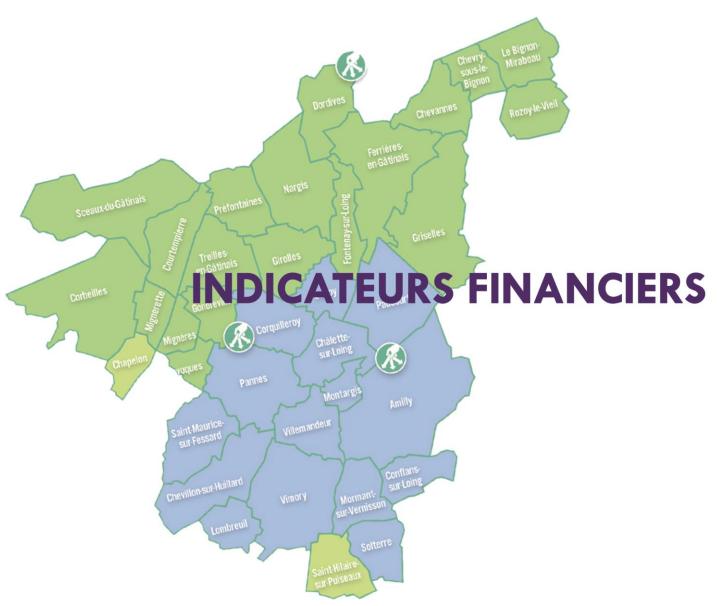
SYNTHESE VALORISATION MATIERE

	SYNTHESE DES VAI	2011	2012	2013	Evolution N-1 en	taux Valorisation	
	MATIERE	2011	2012	2010	%	ou recyclage	
	COMPOST OM	3 501,000	5 186,260	1 071,000	-79%		
OM:	MÂCHEFER OM	4 469,130	5 082,450	5 061,700	0%	31%	
25 922,80 t	BOIS DE DECHETERIE			1 861,520		51%	
	ACIER ISSU DE COMPOST	87,150	0,000	0,000			
	CARTON	400,800	330,750	407,400	23%		
	FERRAILLE	1 115,190	1 018,180	987,280	-9%		
DECHETERIE	DMS/DTQD	166,170	126,162	126,582	-24%		
	BOIS	2 119,820	1 774,520	271,760	-16%		
	GRAVATS	4 479,390	3 718,980	3 343,760	-10%	35%	
	AMPOULES	0,464	0,257	0,407	-45%		
14 975,69 t	ENCRE	1,352	1,489	1,145	-23%		
	TUBES FLUOS	1,538	1,007	1,753	74%		
	HUILES	24,210	25,850	27,990	8%		
	TUBE CATHODIQUE D3E						
	ACIER D3E						
	ALU D3E						
	INOX D3E			87,426			
ECHETERIE 3E ATELIER :	CUIVRE D3E	95,962	04750		-12%	72%	
61,837 t	LAITON D3E	73,762	84,658			12%	
01,007	METAUX FERREUX ET MELES						
	CIRCUITS IMPRIMES D3E						
	PLASTIQUE D3E						
	BOBINAGE						
DECHETERIE D3E ECO SYSTÈME :			533,400	550,000	3%	89%	
621,20 t							
DV	DECHETS VERTS	4 115,880	5 428,550	6 083,130	12%	100%	
	VERRE	2 440,240	2 285,160	2 303,260	1%		
	CARTON	163,41	168,92	159,74	-5%		
	ACIER DE TRI	164,960	200,000	147,570	-26%		
CS	ALU DE TRI	8,39	8,00	4,76	-41%	93%	
	BRIQUES ALIMENTAIRES	62,51	65,11	61,05	-6%	5576	
	CARTONETTE	692,20	412,85	434,39	5%		
	PLASTIQUE D'EMBALLAGES CS	359,80	452,58	349,75	-23%		
	JOURNAUX/MAG.	1 967,72	1 900,37	2 020,40	6%		
1 790,49 t	TOTAL	26 437,29	28 805,50	25 363,78	-12%	48%	

Rapport d' activité

SMIRTOM de Montargis





2013

LES PRINCIPAUX CONTRATS – LEURS MONTANTS

I/ INCINERATION - PRESTATAIRE NOVERGIE Montant 2013 :3 096 822 ,71 € TTC

Pour les Ordures Ménagères, le traitement est réalisé par compostage / incinération

- Valorisation : compost, Mâchefers
- Elimination : Traitement des résidus des fumées (REFIOM)

Le traitement des OM se fait sur l'usine d'incinération d'Amilly. Le four appartient au SMIRTOM, l'exploitation est réalisée par un prestataire : NOVERGIE.

2/ TRI DES EMBALLAGES ET COLLECTE SELECTIVE PRESTATAIRE SOREPAR : Montant 2013 : 563 209,97 € TTC

Pour les matières issues de la Collecte Sélective :

• Tri des différentes matières, conditionnement et expéditions vers les repreneurs

Lieu de traitement : Centre de tri d'Ormoy dans l'Yonne.

Pour les refus de tri non valorisables :

Expédition vers le CSDU de Saint-Florentin (89)

3/ BOIS DES DECHETERIES – FERRAILLES et TOUT-VENANT PRESTATAIRE VEOLIA: Montant 2012: 880 533.42 € TTC

- Valorisation du bois de déchèterie
 KRONOSPAN Sully-sur Loire (panneaux de particules)
 - Valorisation des ferrailles : recyclage des matières en matière première
 - Traitement des encombrants

ENFOUISSEMENT

installation de stockage des déchets non dangereux 45140 BUCY SAINT LIPHARD

INCINERATION

Centre de Valorisation Energétique - 45300 PITHIVIERS

4/ GRAVATS: PRESTATAIRE SITA - Montant 2013: 51 149,56 € TTC

• Traitement des gravats inertes non valorisables : Remblais de carrières

5/GRAVATS DE DECHETERIE - PRESATAIRE EUROVIA Montant 2013 : 5 520,39 € TTC

• Valorisation des gravats inertes valorisables :

Granulat pour enrobés







31

6/DECHETS DANGEREUX DES MENAGES - PRESTATAIRE MARTIN : Montant 2013 : 67 853,74 € TTC

• Valorisation des DMS et DTQD, piles et accumulateurs Par dépollution et valorisation énergétique

7/DECHETS VERTS : PRESTATAIRES DECHAMBRE Montant 2013 : 187 975,90 € TTC

- •Broyage et criblage des déchets verts
- •Valorisation par compostage sur la plate-forme de Corquilleroy.

Gardiennage et manutention en régie par le SMIRTOM.

8/ DEMANTELEMENT PRESTATAIRE FAP Montant 2013 : 34 422,78 € TTC

Pour les Petits Appareils Ménagers électriques Un atelier de démantèlement est mis en place depuis le 10 octobre 2005, au Parc de Chaumont pour un démontage

• Recyclage des composants.

Cet atelier a été confié à un chantier de réinsertion, dirigé par Formation Accueil Promotion, chantier ICARE.

9/ DECHETS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES - PRESTATAIRES OCAD3E-ECO-SYSTEME - Recettes 2013 : 42 313,77 € TTC

Pour le Gros Electro Ménagers Froid et Hors froid, les Ecrans et les Petits Appareils en Mélange.

Logistique et opérateurs de l'Eco- organisme coordonnateur agrée en charge du traitement des D3E

- Gros Electro Ménager Hors Froid REVIVAL GENNEVILLIERS (92)
- Gros Electro Ménager Froid REMONDIS SAINT THIBAULT (10)
- Les Ecrans
 REGAIN ECO-PLAST FOURCHAMBAULT (58)
- Les Ecrans PLATS

 COVED ECOSYNTHESE RIOM CDT ECRANS PLATS (63)
 - Le PAM REMONDIS SAINT THIBAULT (10)

10 / DESTINATION DES MATERIAUX VALORISABLES

- Acier d'incinération : **ARCELOR**
- Tout venant : CSDU DE CHEVILLY
- Bois de déchèterie : **KRONOSPAN**
- Ferraille des déchèteries : RIC ENVIRONNEMENT
- Gravats ·
- BARDAT –Triguères
- Matières plastiques : VALORPLAST
- Acier : ARCELOR
- Aluminium : REGEAL AFFIMET
- Cartons / Briques alimentaires :
 EMIN LEYDIER –
 DS CHOUANARD
- Papier : NORSKE GOLBEY
- Verre : ST GOBAIN



33

1-1 CONTRATS ET PRESTATIONS

• Indication des principaux contrats

PRESTATAIRES 2013	POSTE 2012	DEPENSES TTC 2012	DEPENSES TTC 2013	EVOL°
NOVERGIE	Incinération et TGAP (hors taxes)	2 811 744,19	3 096 822,71	10%
SOREPAR	tri - transport Emballages et Journaux Revues Magazines	532 035,97	563 209,97	6%
ALPEJ	Collecte des Cartons des Professionnels	27 118,44	30 708,00	13%
VEOLIA	Ferraille, tout venant, bois - tri carton	813 728,80	880 533,42	8%
DUSSAULT	Transfert bois		6 302,30	
EUROVIA	Gravats inerte valorisable	8 239,87	5 520,39	-33%
SITA	Gravats non valorisable		51 149,56	-2%
TRIADIS	Produits dangereux	51 630,41	8 171,95	000/
MARTIN	Produits dangereux	10 414,40	67 853,74	23%
SRA SAVAC	Déchets amiantés	578,63	1 544,01	167%
DECHAMBRE	Broyage, criblage végétaux	133 378,93	187 975,90	41%
DUSSAULT	Transport végétaux	24 337,50	17 141,40	-30%
FAP	Chantier ré-insertion	51 352,40	34 422,78	-33%
DUSSAULT	Transfert EMB/JRM	347,75	353,10	2%
SHELL	Carburant	379 505,46	33 258,50	107
AVIA	Carburant		348 730,92	1%
SMACL	Assurances	53 590,40	55 618,22	4%
CALDEO	Combustible	35 947,41	8 607,82	0.577
CEDIFIOUL	Combustible		36 381,67	25%
SAR	Convention Rozoy 2012	46 087,00		
TOTAL CONT	RATS COLLECTE, TRANSPORT ET TRAITEMENT	5 032 240,12	5 434 306,36	+ 8%
GROUPE MONITEUR	Procédure de dématérialisation	1 782,04	2 021,24	13%
DERICHEBOURG	Frais de nettoyage locaux	21 773,40	23 212,06	7%
PHENIX	Gardiennage déchèterie Corquilleroy	4 673,30		
LOGINATECH	Développement informatique			
ANATED	Travaux de sécurisation sur l'équipement de travail "convoyo compacteur"	eur +	921,00	
MOREAU	Reprise extincteur		1 824,57	
DIGI-VALUE	Maintenance informatique / Dépannage		1 219,92	
	TOTAL	5 060 468,86	5 463 505,15	

II/ INDICATEURS DES COUTS DE COLLECTE

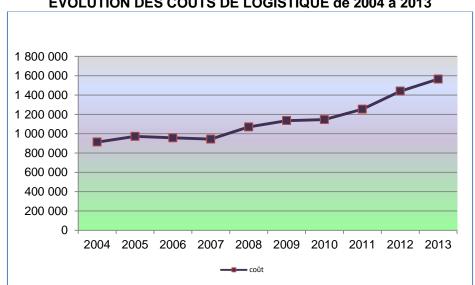
II-1/ LOGISTIQUE 2013 -----

POSTE	ARTICLE	DEPENSES TTC 2013	VARIATION N-1	
Carburant + (frais divers péages)	60622	382 059,36	1%	
Fournitures d'atelier + diverses	60683/6068	152 995,14	26%	
Sacs OM	60681	222 694,84	-1%	
Conteneurs OM	60682	21 449,37	111%	
Piéces détachées pour BACS	60684	20 559,24	76%	
Vente de sacs et conteneurs	7583	-28 495,65	3%	
Alpej	6116	30 708,00	13%	
Prestation externe	61551	229 712,25	-2%	
Primes d'assurances	616	55 618,22	4%	
Taxes sur véhicules	6355	3 160,00	-10%	
Amortissement	6811	474 779,16	19%	
Location Véhicules divers Mini benne	6135	14 469,20		
TOTAL TTC		1 579 709,13	10%	

Coût de logistique en 2013 : 1 579 709,13€ Evolution de 2012 à 2013 : + 10%

Augmentation due aux amortissements de véhicules et fournitures d'atelier.





35

II-2/ PERSONNEL -----

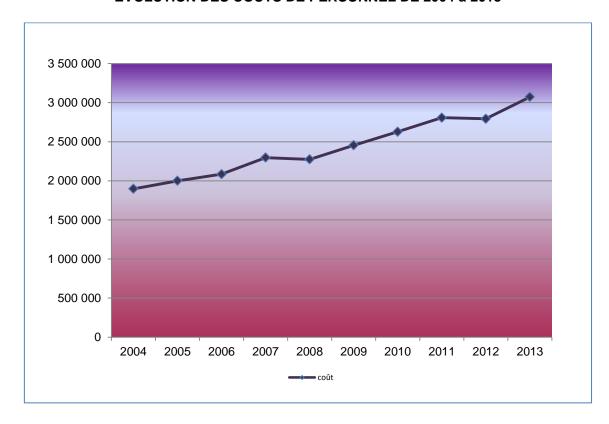
COUT DU SERVICE / MODULE PERSONNEL

POSTE	ARTICLE	DEPENSES TTC	EVOL./POSTE
Vêtements de travail	60636	36 303,68	27%
Charges de personnel	chap. 012 / 6531 / 6533	3 156 590,20	9%
Remboursement AG2R	6419 / 6459	-52 896,86	-14%
Subvention CAE	74718	-67 064,49	-9%
TOI	-AL	3 072 932,53 €	10%

Coût du personnel en 2013 : 3 072 932,53 €

Evolution de 2012 à 2013 : + 10 %

EVOLUTION DES COÛTS DE PERSONNEL DE 2004 à 2013



II-3/ FRAIS GENERAUX ET D'ADMINISTRATION (frais externes à la collecte) ------

ART	POSTE	2012	DEPENSES TTC 2013	EVOL.	ART	POSTE	2012	DEPENSES TTC 2013	EVOL
60611	Eau et assainissement	16 240,92	8 956,64	-45%	6225	Indemnités au comptable et régisseurs	1 377,06	216,42	-84%
60612	Energie - Electricité	39 045,33	45 485,40	16%	6227	Frais d'actes et de contentieux	91,00	0,00	-1009
60621	Combustibles	35 947,41	44 989,49	25%	6231	Annonces et insertions	3 600,00	12 536,09	2489
60631	Fournitures d'entretien	8 238,04	10 583,11	28%	6232	Fêtes et cérémonies	2 800,69	3 736,27	339
60632	Fournitures de petit équipement	1 600,20	3 554,92	122%	6237	Publications	26 885,48	18 976,00	-299
6064	Fournitures administratives	4 918,21	6 245,10	27%	6251	Voyages et déplacements	9 046,35	9 363,86	49
6135	Locations mobiliéres	28 571,87	25 565,30	-11%	6261	Frais d'affranchissement	2 041,91	2 044,56	09
61521	Entretien de terrain	16 670,89	11 706,52	-30%	6262	Frais de télécommunications	20 157,26	15 888,93	-219
61522	Entretien de bâtiments	23 834,27	40 309,37	69%	6283	Frais nettoyage locaux	21 773,40	23 212,06	79
61523	Entretiens voies et réseaux	20 832,95	34 086,82	64%	6541	Créances admises en non- valeurs	0,00	2 728,41	
61558	Entretien autres biens immobiliers	11 736,92	3 384,68	-71%	63512	Taxes foncières	31 331,00	32 776,00	59
6156	Maintenance	20 351,12	32 763,19	61%	66111/		147.000.74	184 084,17	10%
617	Etudes et recherche	0,00	3 348,80		66112/ 668	Charges financières	167 289,74		
6182	Documentation générale et technique	14 032,68	5 737,87	-59%	6542	Créances éteintes	6 287,54	1 165,56	-819
6184	Versements à des organismes de formation	20 751,86	19 987,69	-4%	673	Titres annulés (sur exercice antérieurs)	3 894,00	4 522,27	16
6188	Autres frais divers	6 355,20	13 145,13	107%	6488	Ticket Restaurant (pse en compte des remboursements)	49 665,50	47 677,75	-4
	SOUS-TOTAL 1	269 127,87	309 850,03			SOUS-TOTAL 2	346 240,93	358 928,35	
					TOTAL		615 368.80	668 778,38	8,64

Coût des frais généraux en 2012 : 615 368 ,80 €

En 2013 : 668 778,38 €

COÛT DU SERVICE DE COLLECTE =

coût logistique + coût du personnel + frais généraux

COÛT DU SERVICE POUR 2013 : 5 321 420,05 €

EVOLUTION DU COÛT DU SERVICE DE 2012 à 2013 : + 10 %

II-4/ COÛT DU SERVICE PAR TYPE D'ACTIVITE -----

COUT DU SERVICE PAR TYPE D'ACTIVITE						
PERSONNEL TECHNIQUE 70 personnes						
		Porte à	porte : 48			
	Déchèterie	ОМ	CS	Apport Volontaire	Transfert	
Nbre agents	16	34	14	4	2	
%	0,23	0,49	0,20	0,06	0,03	
PER:	SONNEL ADMINIS	STRATIF ET COMM	NUNICATION 19 ag	ents		
Nbre agents TECHNIQUE ET	Nbre agents					
ADMINISTRATIF	20,34	43,23	17,80	5,09	2,54	
Nbre d'administratif	4,34	9,23	3,80	1,09	0,54	
Taux de répartition	22,86%	48,57%	20,00%	5,71%	2,86%	
coût/activité	855 265,82 €	2 812 023,04 €	1 157 891,84 €	330 826,24 €	165 413,12 €	
Tonnage de l'activité	26 179,13	19 846,90	5 764,46	2 303,26		
Coût à la tonne / activité	32,67 €	141,69 €	200,87 €	143,63 €		

ANALYSE COÛT DE COLLECTE PAR HABITANT - Frais généraux et d'administration compris							
	Déchèterie	ОМ	CS	Apport Volontaire	Transfert		
coût/activité	855 265,82 €	2 812 023,04 €	1 157 891,84 €	330 826,24 €	165 413,12 €		
Coût en euros/habitants	10,67 €	35,07 €	14,44€	4,13€	2,06 €		
Coût en euros/habitants réf. Population municipale	11,13€	36,58 €	15,06€	4,30 €	2.15 €		

Coût des services par habitant 2013 (population totale) : 66,37 €

Coût des services par habitant 2013 (population municipale) : 69,23 €

A compter du 01er janvier 2013 application du recensement 2010. Seule la population municipale est prise en compte pour tous les calculs et statistiques

III/ RECETTES ET PARTICIPATIONS – AIDES ET SUBVENTIONS

III-1/ RECETTES DIVERSES -----

DESIGNATION	CLIENT	RECETTES	ART.	EVOL.
Redevance spéciale	Entreprise et commerçants	379 575,22	70612	2%
Revenus des immeubles	Redevance 2013, antenne radiotéléphonique AMILLY	4 577,76	752	-48%
Tonnage apport Novergie et remboursement	Novergie Four	59 102,12		1845%
Receveur	Produits divers de gestion courante	25 469,81	758	-48%
Collecte des marchés	Ville de Montargis	12 514,73		-10%
	Ville de Ferrières	7 238,88		-3%
Callanta an faiala	C.H.A.M	153 025,40	7504	45%
Collecte spéciale	Domaine de Nargis	16 503,68	7581	102%
Autres	Divers	8 525,54		10%
Incinération d'archives	Divers	2 020,11		-3%
Dépôts en déchèterie	Divers apporteurs	137 812,20	7584	11%
Produits exceptionnels divers	Remboursements sinistres	5 365,94	7788	-63%
TOTAL	811 731,39		+ 8%	

III-2/ RECETTES DE VALORISATION -----

MATERIAUX	CLIENT	RECETTES	ART.
Verre	SAINT GOBAIN	50 095,91	7582
Aluminium	REGEAL	2 117,36	
Acier	ARCELOR	22 226,98	
Ocators	EMYN LEIDIER	32 852,07	
Carton	DS SMITH CHOUANARD	52 462,95	
Journaux / magazines	NORSKE GOLBEY	188 035,40	7505
Plastiques	VALORPLAST	96 035,99	7585
Ferrailles déchèterie D3E	BARTING RECYCLING	13 529,82	
Batteries usagées	MARTIN ENVIRONNEMENT	5 294,85	
Ferrailles	VEOLIA	165 399,36	
Composants informatiques	AUREUS	11 422,67	
тс	TAL	639 473,36	-19 %



Baisse de 19%

III-3/ PARTICIPATIONS-----

FINANCEMENT du SMIRTOM 2013

SYNDICAT	RECETTES	TAUX DE PARTICIPATION	ART.	VARIATION N-1
Communauté de Communes du Belleagrdois	26 888,00	0,35%	74758	
Communauté de communes de Lorris		7,111		
C.C.4.V. + Rozoy le Vieil	997 870,00	13,11%	747582	1%
A.M.E (MR INT)	6 032 423,00	79,27%	747854	5%
S.A.R	552 386,84	7,26%	747585	3,94%
TOTAL	7 609 567,84	71,81%		- 5,10%

Taux de couverture par la fiscalité des dépenses de fonctionnement

39

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT AU COMPTE ADMINISTRATIF / 10 597 150,44 €

III-4/ AIDES ET SUBVENTIONS -----

DESIGNATION	COLLECTIVITE	RECETTES	ART.
Soutien à la Collecte Sélective	ECO EMBALLAGES	811 349,29	
Soutien tonnage papiers	ECO FOLIO	80 575,16	7478
Soutien à l'investissement SCRIPTO	OCAD3E	42 313,77	
TOTAL		934 238,22	- 4%

IV/ COUTS TECHNIQUES COMPLETS

IV-1/ LES ORDURES MENAGERES -----

MOIS	TONNAGES NOVERGIE	P2 HT	P3 HT	TGAP
JANVIER	2 115,10	184 152,62	35 963,20	16 172,88
FÉVRIER	1 772,75	171 406,93	33 642,07	13 555,12
MARS	1 932,85	177 367,46	34 727,54	14 779,36
AVRIL	2 083,65	182 981,74	35 749,97	15 932,40
MAI	2 207,90	187 607,57	36 592,38	16 882,48
JUIN	2 028,80	180 939,67	35 378,08	50 355,67
JUILLET 01 au 22	1 624,35	135 313,84	26 365,29	12 420,40
MOIS	TONNAGES NOVERGIE	PF	PP	
JUILLET du 22 au 31		76 495,03	7 301,10	
AOÛT		263 775,98	24 675,00	
SEPTEMBRE		263 775,98	24 675,00	
OCTOBRE		263 775,98	24 675,00	
NOVEMBRE		263 775,98	24 675,00	
DÉCEMBRE		263 775,98	24 675,00	
SOUS-TOTAL	13 765,40	2 615 144,76	369 094,63	140 098,31
Réajustement : tonnages complémenta	ires	67 236,89		
TOTAL HT	TOTAL HT		3 124 337,70	
TVA 7%		218 703,64		
TOTAL TTC		3 410 278,23		

TAXES et REDEVANCES	TVA	нт	ттс
CET (Contribution Economique Territoriale)2011		37 232,63	
Redevance pollution exercice 2012	EXONERE	25 419,20	
Redevance pollution 2011		8 007,42	
Remboursement TGAP 2013		-4 286,57	
SOUS-TOTAL		66 372,68	

TOTAL GENERAL	3 476 650,91
TOTAL SERVICE	0 47 0 000,01

COUT COMPLET: COLLECTE + TRAITEMENT - RECETTES DU SAR

En ce qui concerne le traitement des Ordures Ménagères, celui-ci ne bénéficie d'aucune aide au titre de l'exercice 2012, la valorisation des mâchefers et du compost est intégrée par contrat au prix payé au prestataire. Il n'existe donc pas de coût aidé.

A/ Coût brut complet des OM:

2 812 023.04 €+ 3 476 650.91€ - 552 386.84= 5 736 287.11 €

Recette apports Novergie: 59 102,12 €

= 5 677 184 ,99 €

B/ Coût technique complet des Ordures Ménagères /25 922,80 † :

B/ Coût technique complet des OM / 76 870 habitants 73,85 €/hab.

B/ Coût technique complet des OM / 80 184 habitants 70,80 €/hab.

43

V-2/ LA COLLECTE SELECTIVE ------

A/ Coût brut complet de la Collecte Sélective ______2 248 049,17 €

MATERIAUX	CLIENT	RECETTES
Verre	SAINT GOBAIN	50 095,91
Aluminium	REGEAL	2 117,36
Acier	ARCELOR	22 226,98
Carton	EMYN LEIDIER	32 852,07
	DS SMITH CHOUANARD	52 462,95
Journaux / magazines	NORSKE GOLBEY	188 035,40
Plastiques	VALORPLAST	96 035,99
TO [*]	ΓAL	443 826,65

B/ Coût technique complet du tri: 2 248 049,17 € - 443 826,25 € = 1 804 222,51 €

.

DESIGNATION	COLLECTIVITE	RECETTES	ART.
Soutien à la Collecte Sélective	ECO EMBALLAGES	811 349,29	7478
Soutien tonnage papiers	ECO FOLIO	80 575,16	7470
Colonnes enterrées	COMMUNES MEMBRES GFP	2 488,50	13141
TOTAL		894 412,95	

C/ Coût complet aidé à la Collecte Sélective 2013 909 809,56 €

C/ Coût complet aidé à la collecte Sélective/5 680,28 t 157,83 €/t

C/ Coût complet aidé de la Collecte Sélective / 76 870 hab.
11,84 €/habitant
C/ Coût complet aidé de la Collecte Sélective/80184 hab.
11,35 €/habitant

V-3/ LES DECHETERIES	
Coût du service de déchèterie855 265,82 €	
Coût du traitement des déchets de déchèterie1 021 075,37 €	
Coût du traitement transport des déchets verts205 117,30 €	
Coût de démantèlement D3E atelier ICARE – FAP34 422,78 €	
A/ Coût brut complet de la déchèterie 2013 :	

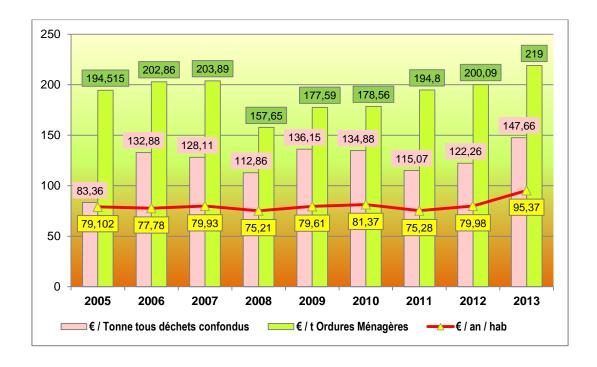
RECETTES DECHETERIES VALORISATION

MATERIAUX	CLIENT	RECETTES
Ferrailles déchèterie D3E	BARTING RECYCLING	13 529,82
Batteries usagées	MARTIN ENVIRONNEMENT	5 294,85
Ferrailles	VEOLIA	165 399,36
Composants informatiques	AUREUS	11 422,67
TOTAL		195 646,70

	RECETTES de VALORISATION des déchèteries :	195 646,70 €
	Soutien D3E :	42 317,30 €
B/ Coût technic	que complet des déchèteries 2013 :	1 877 920,79 €
B/ Coût technic	que complet des déchèteries / 26 179,13 t	71,73 € / tonne
B/ Coût technic	que complet des déchèteries / 76 870 habitants	24,43 € / habitant
B/ Coût techniq	ue complet des déchèteries / 80 184 habitants	23.42 € / hab.

RAPPEL DES DONNEES DE SERVICE	2013
Total déchets produits par le SMIRTOM en 2013	51 790,49 t
Production totale OM	19 846,90 t
Production totale de déchets en 2013 par habitant population municipale 76 870 Production totale de déchets en 2013 par habitant population totale 80 184	673,74 kg 645,90 kg
Production totale OM en 2013 par habitant 76 870	258,19 kg
Apport du SAR en tonne	4 592,75 t
COUT GLOBAL DU SERVICE DEPENSES	
Coût du service de collecte	5 321 420,05 €
Coût du traitement des Ordures Ménagères	3 476 650,91 €
Coût du tri	563 209,97 €
Coût du traitement des déchets en déchèterie	1 226 192,67 €
TOTAL:	10 587 473,60 €
Pour un coût budgétaire global / 51 790,49 tonnes	204,43 €
Pour un coût budgétaire global / 76 870 habitants	137,73 €
RECETTES	
Recettes produits divers et valorisation matières	1 451 204,75 €
Aides, soutiens et subventions	936 726,72 €
Participation du SAR	552 386,84 €
TOTAL:	2 940 318,31 €
Soit un reste à financer net	7 647 155,29 €
Coût budgétaire net	147,66 €
Coût fiscal net 76 870 habitants	99,48 €
Coût fiscal net 80 184 habitants	95,37 €

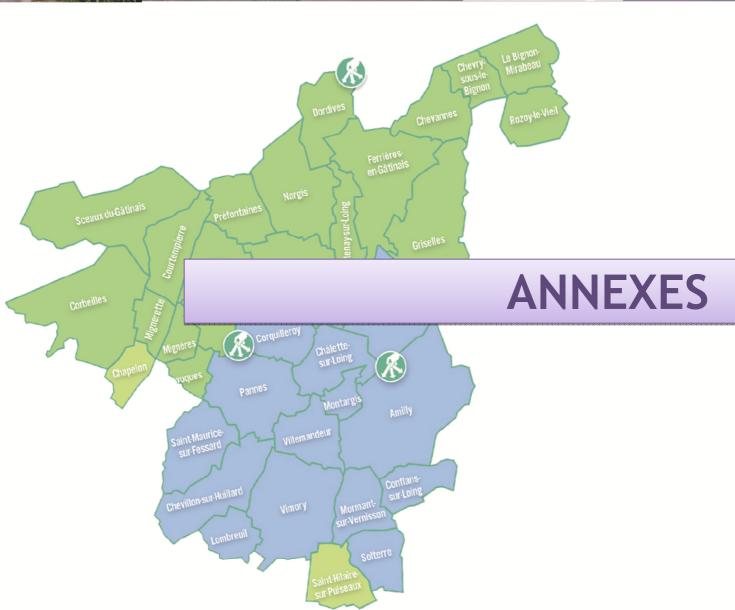
Evolution des coûts de 2005 à 2013 (réf. population totale)



Rapport d' activité

SMIRTOM de Montargis





2013

LEXIQUE

ALPEJ: Association Locale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes

A.M.E: Agglomération de Montargis Et rives du Loing

B.O.M: Benne de collecte des Ordures Ménagères

C.C.4.V: Communauté de communes des quatre Vallées

C.E.T: Centre d'Enfouissement Technique

CS: Collecte Sélective

DMS: Déchets Ménagers Spéciaux

DTQD: Déchets Toxiques en Quantités Dispersées

D3E : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

GROS DE MAGASINS : papier recyclables de seconde catégorie, de qualité inférieure (ex. :

annuaire ou livre avec couverture épaisse)

EMR: Emballages Ménagers Recyclables

OM: Ordures Ménagères

PET: Polyéthylène

PEHD: Polyéthylène Haute Densité

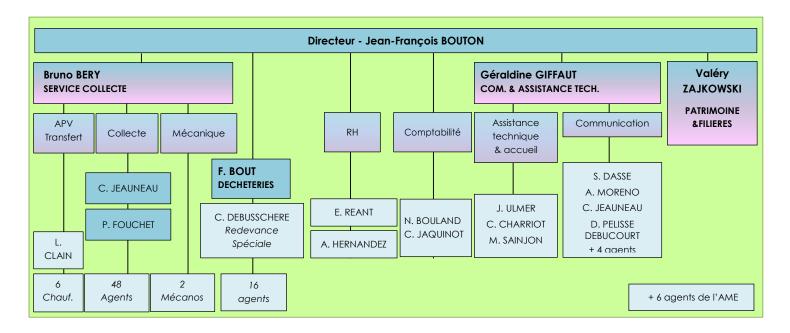
REFIOM: Résidus d'Epuration des Fumées d'Incinération des OrduresMénagères

S.A.R: Syndicat d'Aménagement Rural (des cantons de Courtenay / Château-Renard)

S.I.V.U: Syndicat Intercommunal à Vocation Unique

U.I.O.M: Usine d'Incinération des Ordures Ménagères

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL 2013





Les DEEE que vous avez collectés sont acheminés vers des sites de traitement pour y être valorisés. Voici les résultats de leur valorisation ainsi qu'un tableau de correspondance en termes de matières obtenues.

La valorisation effectuée à partir de vos DEEE

Quantité de DEEE traités	Poids (tonnes)	
Poids de matières recyclées	503	
Poids de matières valorisées énergétiquement	47	
QUANTITE TOTALE VALORISEE	550	
Poids de matières éliminées en installations spécialisées	71	

Matières obtenues	(tonnes)	Pourcentage
Ferraille	268	43%
Métaux non ferreux (aluminium, cuivre,)	42	7%
Plastique recyclé	109	18%
Minéraux (verre, ciment,)	37	6%
Tubes cathodiques	90	14%
Déchets	54	9%
Autres (composants dangereux,)	22	4%

Décomposition des matières obtenues par famille d'appareils

Les processus industriels permettent de démanteler les appareils puis de séparer les matières obtenues (ferraille, verre, plastique, etc). Un seul but : extraire la matière première secondaire qui permet d'économiser nos ressources naturelles. Par souci de simplification, figurent ici les groupes de matières les plus significatifs.



Votre partenariat avec Eco-systèmes

En 2013, le traitement des écrans plats est devenu une réalité, avec la mise en place d'une nouvelle unité intégrée, et l'installation en cours d'autres sites. Des installations industrielles de pointe, dans la continuité des hautes exigences de qualité d'Eco-systèmes, pour garantir une dépollution optimale tout en améliorant les taux de recyclage et de valorisation.



Les DEEE que vous collectez ont été traités pour le :

GEMHF chez:

REVIVAL - GENNEVILLIERS (92)

GEMF chez: REMONDIS - SAINT THIBAULT (10)

Ecrans chez : REGAIN ECO-PLAST - FOURCHAMBAULT (58)

Ecrans plats chez:

COVED - ECOSYNTHESE - RIOM - CDT ECRANS PLATS (63)

PAM chez:

REMONDIS - SAINT THIBAULT (10)

Emballages et papiers à recycler



Emballages métalliques



Cartons et briques



Papiers



Uniquement bouteilles et flacons en plastique





Un doute?

Jeter dans la poubelle ordinaire ou info-tri@smirtom.fr ou 02.38.87.37.38



L' INFO DE TOM

Informations pratiques, recyclage des déchets, les gestes à adopter...









Briques alimentaires



Flacons de produits ménagers et de produits de toilette



Bouteilles d'eau, de soda, de lait, d'huile, de condiments et les cubitainers



Boïtes de conserve, cannettes, les aérosols et les bidons



Journaux, magazines, prospectus, enveloppes blanches et les papiers

Le verre se recycle à l'infini,

et pourtant encore trop de verre se retrouve dans les Ordures Ménagères!

Pour être recyclé,

il est indispensable que celui-ci soit déposé dans les colonnes prévues à cet effet.

> **Objectif 2013**, faire du verre le matériau phare!





le lundi de 14h00 à 17h00 et du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Les déchèteries

du lundi au samedi de 8h00 à 11h45 et de 13h30 à 16h45. Seule, la déchèterie de Dordives est fermée le mardi. Les piles sont à déposer en déchèterie ou dans des bornes spécifiques et non dans les Ordures Ménagères.

Nous constatons que trop de métaux lourds (plomb, cadnium, mercure,...) issus de ces piles sont présents dans les cendres d'incinération des Ordures Ménagères.

